

VILLE DE FOUGERES

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal de la Ville de FOUGERES a été convoqué ce jour pour la réunion qui aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, salle des mariages,

Le jeudi 26 septembre 2024 à 20 h

En l'Hôtel-de-Ville de FOUGERES, le 20 septembre 2024.

Le Maire de Fougères



Louis FEUVRIER